

Des niveaux de déclaration des accidents du travail très hétérogènes en Europe

EUROGIP publie¹ les estimations actualisées (2019-2021) d'une nouvelle analyse du phénomène de sous-déclaration des accidents du travail (AT) ayant entraîné plus de trois jours d'arrêt en Europe.

Les données confirment des **niveaux de déclaration des AT très hétérogènes selon les pays**, s'échelonnant de moins de 10 % à près de 100 % (cf. schéma ci-dessous).

En effet, les éléments européens publiés sur les sinistralités AT montrent de fortes disparités dans les **taux d'incidence** (nombre d'AT pour 100 000 travailleurs), ce qui conduit à s'interroger sur un phénomène de sous-déclaration. Par exemple en 2019 pour les AT non mortels, ils étaient compris entre 62 et 3 425. Ces écarts peuvent notamment s'expliquer par les différences de systèmes d'assurance contre les AT, mais également par une sous-déclaration des sinistres.

La présente analyse repose sur la comparaison des données d'Eurostat, la Direction générale statistique de l'UE, à savoir les **Statistiques européennes accidents du travail (SEAT)** et l'**Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE)**, dont le module spécifique intitulé "Accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail" réalisé au cours de l'année 2020.

Les données ne couvrant pas des champs identiques, EUROGIP a procédé à un alignement des populations couvertes, des concepts d'accidents et des périodes retenues à des fins de comparaison et d'analyse selon ces **deux méthodes** qu'il avait développées dans son étude de 2017 :

- d'une part **celle des "ratios"** qui repose sur l'estimation d'un nombre théorique d'AT non mortels à partir du nombre d'AT mortels, ce dernier étant supposé stable en moyenne annuelle et peu sujet à la sous-déclaration ;
- d'autre part **celle des "enquêtes"** basée sur l'estimation des taux d'incidence ressentis par les personnes interrogées à l'occasion de l'Enquête sur les forces de travail de l'UE de 2020.

¹ Estimations actualisées du phénomène de sous-déclaration des accidents du travail en Europe, EUROGIP-2023 : <https://bit.ly/Eurogip-sous-declaration-AT-2023> - L'étude fait suite à une 1^{ère} analyse publiée en 2017.

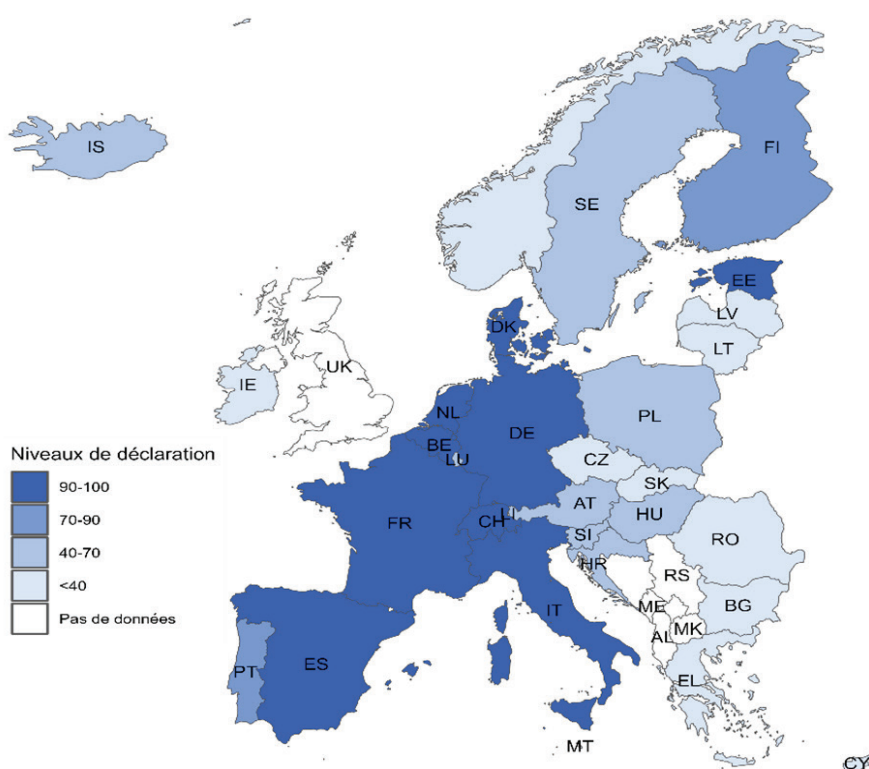
Selon la méthode des ratios, le niveau de déclaration des AT diminue en 2020 dans la plupart des pays, mais il augmente en 2021, sans revenir à son niveau d'avant la crise sanitaire liée au Covid-19. Afin de s'aligner au mieux sur la méthodologie SEAT, le nombre des AT mortels en France a été retraité pour ne tenir compte que des décès dont la cause professionnelle était identifiée.

Selon la méthode des enquêtes, entre 2012-2013 et 2019-2020, le niveau de déclaration estimé diminue dans la plupart des pays de l'UE-15 et augmente dans la plupart des pays ayant intégré l'Union européenne à l'occasion des récents élargissements.

Ces travaux empiriques doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils dépendent de la précision des données recueillies et des méthodes statistiques employées. Par exemple, la méthode des enquêtes repose sur des travaux réalisés séparément par les instituts statistiques nationaux, puis agrégés par Eurostat au sein de "l'enquête sur les forces de travail". Par conséquent, ces enquêtes ne peuvent pas être considérées comme constituant un ensemble de données parfaitement homogènes.

Les résultats de l'analyse d'EUROGIP permettent de **mettre en perspective** les taux d'incidence publiés à l'échelle européenne, résultant des données transmises par les différents États à Eurostat. Ils font partie de la contribution française aux travaux d'ores et déjà engagés pour affiner les statistiques européennes de sinistralité AT.

Niveaux de déclaration estimés des accidents du travail en Europe en 2019



Source : EUROGIP

AT	<i>Autriche</i>	IT	<i>Italie</i>
BE	<i>Belgique</i>	LT	<i>Lituanie</i>
BG	<i>Bulgarie</i>	LU	<i>Luxembourg</i>
CY	<i>Chypre</i>	LV	<i>Lettonie</i>
CZ	<i>République tchèque</i>	MT	<i>Malte</i>
DE	<i>Allemagne</i>	NL	<i>Pays Bas</i>
DK	<i>Danemark</i>	PL	<i>Pologne</i>
EE	<i>Estonie</i>	PT	<i>Portugal</i>
EL	<i>Grèce</i>	RO	<i>Roumanie</i>
ES	<i>Espagne</i>	SE	<i>Suède</i>
FI	<i>Finlande</i>	SI	<i>Slovénie</i>
FR	<i>France</i>	SK	<i>Slovaquie</i>
HR	<i>Croatie</i>	CH	<i>Suisse</i>
HU	<i>Hongrie</i>	IS	<i>Islande</i>
IE	<i>Irlande</i>	NO	<i>Norvège</i>

Créé en 1991 par l'Assurance maladie - risques professionnels, EUROGIP est un observatoire et un centre de ressources sur l'assurance et la prévention des risques professionnels en Europe.

En savoir plus :



[eurogip.fr](https://www.eurogip.fr)

eurogip@eurogip.fr

